

APPEL À CANDIDATURES

Bourse de mobilité internationale au bénéfice des étudiant.es de MASTER 2 inscrit.es dans les formations de l'EUR ODYSSEE

Depuis sa création, le développement vers l'international est l'un des grands enjeux portés par l'École Universitaire de Recherche *Société et Environnement*. Dans ce but, l'EUR souhaite encourager et soutenir la mobilité de ses étudiant.es les plus brillant.es engagé.es dans des projets comportant une dimension internationale ; ces projets peuvent relever de la recherche fondamentale ou appliquée, ou encore correspondre à un stage professionnel en continuité avec les objectifs du master. Grâce aux bourses de mobilité internationale, nos meilleur.es étudiant.es pourront, en seconde année de master, compléter leur formation en bénéficiant d'une expérience enrichissante en Europe ou hors d'Europe. Ce faisant, elles et ils consolideront nos partenariats à travers le monde ou contribueront à en bâtir d'autres.

Ces bourses sont destinées à contribuer au financement de stages à l'étranger que ce soit dans un laboratoire de recherche, dans un cadre associatif, une collectivité territoriale étrangère ou une entreprise. Les stages auront lieu au second semestre de master 2 et devront être achevés **au 31 octobre**. Ils permettront à l'étudiant.e d'acquérir des compétences nouvelles, d'observer des pratiques de recherche différentes et, éventuellement, de compléter un corpus de données.

Le montant de la bourse de mobilité internationale est de **1.000 euros maximum par mois**. Il ne peut excéder **3.000 euros quelle que soit la durée de la mobilité**¹. Les modalités de versement sont précisées à la fin du document.

L'appel à candidatures est ouvert à toutes et à tous les étudiant.es de MASTER 2 régulièrement inscrit.es, quelle que soit leur nationalité. **Les parcours de master en alternance/apprentissage ne sont pas concernés par ce dispositif.**

Les candidat.es devront envoyer leur dossier complet de candidature au plus tard le **15 février 2026 sous format pdf** (sous l'intitulé : **nomducandidat_MOB2026**) à l'adresse suivante : eur-odyssee.recherche@univ-cotedazur.fr

Ce dossier comportera obligatoirement les pièces suivantes :

- Une copie du passeport ou de la carte d'identité.
- Un CV détaillé de deux pages maximum qui précisera le niveau en langues étrangères.
- Une copie des diplômes et des relevés de notes obtenus dans l'enseignement supérieur.
- Un projet de mobilité (quatre pages au maximum : **utiliser le modèle joint ci-après**). Pour la construction du projet, le choix de l'organisme d'accueil et la prise de contact préalable avec ce dernier, il est vivement conseillé aux candidat.es de solliciter l'aide des chercheurs et enseignants-chercheurs, des directrices et des directeurs des laboratoires de l'EUR. **Le projet devra comporter un avis et une signature de la ou du responsable de la formation de master.**

¹ Exemples. 1) Si le budget nécessaire à la mobilité est égal ou supérieur à 1000 euros/mois, la ou le lauréat.e bénéficiera d'une aide de 1.000 euros par mois dans la limite d'un total de 3.000 euros (quelle que soit la durée effective du stage). 2) Si le budget nécessaire à la mobilité est inférieur à 1.000 euros/mois, le versement pourra excéder 3 mois dans la limite du plafond maximal de 3.000 euros.



- Une attestation certifiant sur l'honneur ne pas bénéficier d'une autre bourse de mobilité non cumulable avec la présente.
- Le cas échéant, l'attestation de bourse sur critères sociaux.

Les candidatures seront examinées par une commission ad hoc, présidée par le directeur de l'EUR et composée de quatre membres de son comité de pilotage (COPIL) et de son comité scientifique et pédagogique (COSP).

La commission évaluera les candidatures selon la qualité globale du projet, en prenant appui sur chacun des points compris dans le modèle du projet. Tout dossier incomplet ou reçu hors délais sera déclaré inéligible.

À l'issue de ses délibérations, la commission présentera et soumettra au vote des deux conseils de l'EUR une liste de candidat.es dont les projets de mobilité méritent d'être soutenus.

Les candidat.es seront prévenu.es dans les meilleurs délais des résultats de la procédure. Les lauréat.es établiront **une convention de stage à l'étranger** (plateforme [X link](#)).

Calendrier prévisionnel :

- Dépôt du dossier par le/la candidat.e : 15 février 2026
- Résultat de la procédure : mi-mars 2026

Le versement de la bourse sera effectué selon les modalités suivantes :

- En un versement unique à l'arrivée dans l'organisme d'accueil (sur présentation d'un titre de transport et d'une attestation de présence) pour les stages d'une durée d'un mois.
- En deux versements pour les stages de plus d'un mois : le premier interviendra à l'arrivée dans l'organisme d'accueil (sur présentation d'un titre de transport et d'une attestation de présence), le second à la moitié du séjour (sur présentation d'une attestation de présence).

À son retour, la boursière ou le boursier remettra à l'EUR un rapport d'activité et un bref descriptif soulignant les apports de la mobilité à sa formation. Le second document pourra être diffusé par la composante à des fins de communication externe.

Pour toutes questions relatives à cet appel, merci d'écrire à :

eur-odyssee.recherche@univ-cotedazur.fr





Modèle : bourse de mobilité internationale de Master 2

Maximum 4 pages à partir de cette limite

1. Préambule : présentation du parcours du ou de la candidate

Indiquer les points forts du parcours académique (excellence/progression) du ou de la candidat.e depuis la licence.

2. Description détaillée, contexte et objectifs de la mobilité

Indiquer la destination, les dates et la durée du séjour ; expliciter le cadre professionnel et/ou académique dans lequel s'effectue la mobilité et quels en sont les objectifs. Si l'organisme d'accueil n'a pas encore été trouvé, se projeter le plus précisément possible dans le type de structure choisie et indiquer l'état des démarches en cours concernant la recherche de stage.





3. Choix de l'organisme d'accueil et activités envisagées

Justifier en quoi l'organisme d'accueil est idéal pour répondre aux objectifs de la mobilité et quelles activités /compétences seront acquises grâce à cette mobilité (si l'organisme d'accueil n'a pas encore été trouvé, se projeter le plus précisément possible dans l'acquisition envisagée des compétences). Présenter les apports concrets de cette mobilité au projet scientifique et/ou professionnel à court et moyen terme.





4. Retombées attendues du projet professionnel et/ou scientifique au regard des orientations de l'EUR Société et Environnement

Le cas échéant, montrer en quoi le projet contribue aux axes scientifiques de l'EUR ODYSSEE, au développement de ses formations et/ou au rayonnement de ses recherches à l'international.

<https://odyssee.univ-cotedazur.fr/recherche/axes-de-recherche-1>



5. Budget indicatif

Fournir un budget indicatif détaillant le coût de la mobilité (frais de transport et d'hébergement)

BUDGET INDICATIF	Description	Coût total
Transport	Exemple : AR Nice-Athènes	500 euros
Hébergement	Exemple : 500 euros/mois, 4 mois	2000 euros
TOTAL		2500 euros

À REMPLIR PAR LE OU LA RESPONSABLE DU PARCOURS DE MASTER

Avis favorable

Avis défavorable

Signature :

Fin du projet : 4 pages maximum